

Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois

Séance du 6 février 2025

L'an 2025 et le 6 février à 17h15, le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, s'est réuni au siège communautaire à Avesnes le Comte sur convocation du 30 janvier 2025.

Date de la convocation : 30 janvier 2025

Date d'affichage : 30 janvier 2025

Délibération N° 06-02-2025 / N°22

Etaient présents les membres en exercice : 84

Messieurs Jean-Marie Dufay, Pascal Coin, Pascal Mestan, Alain Rose, Hubert Tassencourt, Jean-Michel Desailly, Léon Bernard, Sébastien Bertout, Alexandre Hulot, Jacques Nick, Maurice Soyez, Harold Tetu, André Michel, Michel Petit, Julien Bellengier, Jean-Marc Cuvillier, Patrick Nepveu, Dominique Coppin, Patrick Zakrent, Pierre Cuvillier, Raymond Wacheux, Vincent Lacroix, Patrick Dekeyser, Hugues Legoux, Eric Poulain, Arnaud Ricq, Jean-Michel Delannoy, Guy Vasseur, Philippe Carton, Philippe Lefebvre, Hubert Dingreville, Stéphane Locquet, Benoit François, Nicolas Capron, Ernest Auchart, Michel Seroux, Pierre Barrois, Jean-Paul Hemery, Michel Accart, Ludovic Degouve, Jean-Michel Schulz, Yannick Barlet, Marc Degrendele, Pierre Guillemant, Raymond Lavigne, Philippe Duez, Denis Caillierez, Stéphane Gomès, Freddy Balavoine, Gérard Nicolle, Alain Debureaux, Arnaud Douchet, Christian Thilliez, Frédéric Plaquet, François Coquart, Jean-Louis Lebas, Edouard Hautecoeur, Alexandre Decry, Roland Descamps, Joël Toursel, Yves Lieppe, David Duchateau, Jacques Thellier, André Bouchind'homme, Louis Lambert, Emmanuel Ioos, Guillaume Lefebvre, Damien Bricout.

Mesdames, Anne-Marie Dupuis, Marie-Angèle Lefetz, Béatrice Dausse, Monique Debeaumont, Sabine Surelle, Geneviève Meurice, Marie Bernard, Martine Gérard, Sylviane Evain, Sidonie Duriez, Murielle Roussel, Anne-Sophie Larivière, Magalie Jonard, Françoise Simon, Muriel Sergier, Catherine Libessart.

Membres suppléés : 4

Membres ayant donné procuration : 9

Membres votants : 97

Absents : Patrick Roblot, Yves Petit, Christian Delambre, Jean Bridel, Romuald Delattre, Jean-Louis Cauvet, Dominique Verdel, Jean-Claude Jacquemelle, Jean-François Haultcoeur, Magali Urbanac, Eric Caron, Henri Cuvillier.

Absents suppléés : Lionel Cayet suppléé par Philippe Verret, Hubert Morreel suppléé par Martine Théry, Sébastien Henquenet suppléé par Arnaud Delame, René Pruvost suppléé par Chantal Jacquemelle.

Absents excusés : Christian Boucly, Alain Traisnel, Serge Leu, Xavier Normand, Philippe Vanderbeken

Absents ayant donné procuration : Fabienne Kwiatkowski ayant donné procuration à Léon Bernard, Sylvie Gabez ayant donné procuration à Sébastien Bertout, Florence Dambreville ayant donné procuration à Alexandre Hulot, Thomas Bonnelle ayant donné procuration à Michel Seroux, Luc Delaporte ayant donné procuration à Jean-Louis Lebas, Olivier Gallet ayant donné procuration à Nicolas Capron, Jean-Pierre Marocchini ayant donné procuration à Harold Tétu, Jean-François Varoqui ayant donné procuration à Joël Toursel, Chantal Dufresne ayant donné procuration à Alain Debureaux

Secrétaire de séance : Benoit François

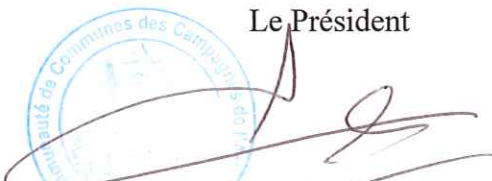
Titre de la délibération : Semaine olympique et paralympique 2025

Au lendemain de Paris 2024, et dans une logique d'héritage, le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) est désormais l'opérateur de la Semaine Olympique et Paralympique. Organisée chaque année depuis 2017, elle mobilise toute la communauté éducative et étudiante dans le but de promouvoir la pratique sportive chez les jeunes autour des valeurs citoyennes et sportives.

Monsieur le Vice-Président indique que la Communauté de Communes souhaite participer à la Semaine Olympique et Paralympique du 31 mars au 4 avril 2025 et souhaite mettre en place des actions à destination des collégiens et des enfants en cycle 3 primaires (CM1-CM2) du territoire.

Suite à l'avis favorable du bureau du 29 janvier 2025, le conseil communautaire décide à l'unanimité:

- de mettre en place des actions dans le cadre de la semaine Olympique et Paralympique 2025
- d'autoriser le Président à signer tous les documents nécessaires à la mise en place de ces actions
- d'inscrire les crédits nécessaires au BP 2025

Le Président

Michel Seroux

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais le 11/02/2025 et publication ou notification du 11/02/2025